

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt six septembre à 19 heures, le Conseil communautaire de Sumène Artense communauté, s'est réuni à la salle socio culturelle de Lanobre, sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de Sumène Artense communauté.

Étaient présents : Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Gilles RIOS, Bernadette SIMON, Serge DELMAS (Champagnac), Martine MONCOURIER, Bernard LACOUR, Thierry FONTY (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX (Lanobre), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Jean Philippe SERRE, Catherine BARRIER (Saignes), Alain COUDERT (Saint-Pierre), Joëlle NOEL (Trémouille), Catherine MAISONNEUVE (Veyrières), Alain DELAGE, Clotilde JUILLARD, Céline BOSSARD, Bernard BOUVELOT (Ydes)

Ont donné pouvoir : Daniel CHEVALEYRE (Champs-sur-Tarentaine-Marchal) à Martine MONCOURIER (Champs-sur-Tarentaine-Marchal), Fabrice MEUNIER (Vebret) à Stéphane BRIANT (Antignac), Arnaud MOREAU (Vebret) à Christophe MORANGE (Madic), Bertrand FORESTIER (Sauvat) à Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Johan GRANDSEIGNE (Lanobre) à Brigitte CLAUDEL (Lanobre), Marie Ange FLEURET BRANDAO (Ydes) à Clotilde JUILLARD (Ydes), René BERGEAUD (Ydes) à Alain DELAGE (Ydes)

Secrétaire de séance : Pascal LORENZO

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire : 34 / Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 24 / Nombre de votants : 31

Date de la convocation : 20 septembre 2024

20240926033DE

PROGRAMME DES ANIMATIONS A DESTINATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

Monsieur le Président rappelle que la commission enfance jeunesse a validé le programme d'actions du Relais Petite Enfance à destination des assistantes maternelles et des familles.

Des ateliers hebdomadaires sont organisés dans les communes de Lanobre, Saignes et Ydes en dehors des vacances scolaires avec au programme motricité, interventions musicales et artistiques, découverte sensoriel Le Relais Petite Enfance prévoit également des soirées sur le thème « bien-être au travail » pour faciliter le lien et les rencontres entre professionnels de la petite enfance.

Il est proposé au conseil communautaire de valider ce programme d'animations et d'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats, conventions avec l'ensemble des partenaires et intervenants concernés et à mandater l'ensemble des factures relatives au projet.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité par 31 voix POUR :

- Valide le programme des animations à destination des assistantes maternelles
- Autorise Monsieur le Président à signer les contrats, conventions avec l'ensemble des partenaires et intervenants concernés et à mandater l'ensemble des factures relatives au projet.
- Autorise Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à cette démarche

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de réception de l'AR: 07/10/2024

015-241501055-20240926033DE-DE

A G E D I

Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE-MARCHAL, le 26 septembre 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Marc MAISONNEUVE



Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Préfecture le 07 OCT. 2024

Affichée ou notifiée le 07 OCT. 2024

Document certifié conforme



Le Président, Marc MAISONNEUVE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024
Date de réception de l'AR: 07/10/2024

15-241501055-20240926033DE-DE

A G E D I